



HAL
open science

CEMI - Centre d'études des modes d'industrialisation

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. CEMI - Centre d'études des modes d'industrialisation. 2013, École des hautes études en sciences sociales - EHESS. hceres-02032588

HAL Id: hceres-02032588

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02032588>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Evaluation de l'AERES sur l'unité :
Centre d'Etudes des Modes d'Industrialisation
CEMI
sous tutelle des
établissements et organismes :
Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales



Février 2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glaudes



Notation

À l'issue des visites de la campagne d'évaluation 2012-2013, les présidents des comités d'experts, réunis par groupes disciplinaires, ont procédé à la notation des unités de recherche relevant de leur groupe (et, le cas échéant, des équipes internes de ces unités). Cette notation (A+, A, B, C) a porté sur chacun des six critères définis par l'AERES.

NN (non noté) associé à un critère indique que celui-ci est sans objet pour le cas particulier de cette unité ou de cette équipe.

- Critère 1 - C1 : Production et qualité scientifiques ;
- Critère 2 - C2 : Rayonnement et attractivité académique ;
- Critère 3 - C3 : Interaction avec l'environnement social, économique et culturel ;
- Critère 4 - C4 : Organisation et vie de l'unité (ou de l'équipe) ;
- Critère 5 - C5 : Implication dans la formation par la recherche ;
- Critère 6 - C6 : Stratégie et projet à cinq ans.

Dans le cadre de cette notation, l'unité de recherche concernée par ce rapport a obtenu les notes suivantes :

- Notation de l'unité : Centre d'Etudes des Modes d'Industrialisation CEMI

C1	C2	C3	C4	C5	C6
C	C	B	C	C	C



Rapport d'évaluation

Nom de l'unité :	Centre d'Etudes des Modes d'Industrialisation
Acronyme de l'unité :	CEMI
Label demandé :	EA
N° actuel :	
Nom du directeur (2012-2013) :	M. Jacques SAPIR
Nom du porteur de projet (2014-2018) :	M. Jacques SAPIR

Membres du comité d'experts

Président :	M. André CARTAPANIS, IEP d'Aix-en-Provence
Experts :	M. Wladimir ANDREFF, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne M. Jean BOURDON Université de Bourgogne, Dijon (représentant du CNU) M. Jean-Louis MARIE, IEP de Lyon
Délégué scientifique représentant de l'AERES :	M. Etienne FARVAQUE
Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :	M. Philippe CASELLA, Directeur du développement de la recherche, EHESS



1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

Le Centre d'Etudes des Modes d'Industrialisation (CEMI) est une équipe d'accueil (EA) de l'EHESS. C'est une des plus anciennes équipes de l'EHESS, fondée dans les années 1960, sur la base d'un programme scientifique se revendiquant déjà à l'époque de la pluridisciplinarité. Les activités de l'unité sont localisées dans les locaux de l'EHESS, boulevard Raspail, à Paris.

Équipe de Direction

M. Jacques SAPIR, directeur.

Nomenclature AERES

SHS1_1 : Economie

Effectifs de l'unité

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2012	Nombre au 01/01/2014	2014-2018 Nombre de produisants du projet
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	13	13	5
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés	2	2	1
N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)			
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)			
N5 : Autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)			
N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)			
TOTAL N1 à N6	15	15	6
Taux de producteurs	40,00 %		

Le fonctionnement particulier, en réseau, de l'unité conduit à présenter dans le tableau l'ensemble des membres qui sont des chercheurs rattachés à l'EHESS (1 Directeur d'Etudes et 1 Ingénieure), ainsi que les membres que l'unité considère comme associés, c'est-à-dire dont l'activité de recherche s'effectue principalement ou partiellement au sein du CEMI, mais sans qu'aucune convention entre leur institution et l'EHESS n'ait été fournie aux membres du comité (certains faisant par ailleurs figurer dans la fiche individuelle un rattachement principal à une autre unité). Sur les seuls chercheurs rattachés à l'EHESS, le taux de producteurs est de 50 %.



Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2012	Nombre au 01/01/2014
Doctorants	37	
Thèses soutenues	10	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité *	1	
Nombre d'HDR soutenues	3	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	7	8

2 • Appréciation sur l'unité

Points forts et possibilités liées au contexte

Le programme scientifique du Centre d'Etudes des Modes d'Industrialisation (CEMI), avec des thématiques de recherche centrées sur les économies en transition et un ancrage affiché au paradigme institutionnaliste, concerne des questions d'une réelle pertinence. Les membres du CEMI ont une activité significative en matière d'expertise et de participation aux débats publics. Le flux de thèses est important.

Points à améliorer et risques liés au contexte

La lisibilité académique de la production scientifique du CEMI est insuffisante. Cela s'explique à la fois par la taille sous-optimale de l'unité, par une stratégie de soumission et de publication inadaptée aux standards de la profession et par un projet scientifique dont l'ambition est sans rapport avec la taille de l'unité. Le CEMI fonctionne plus comme un *centre-réseau*, autour d'un petit nombre de chercheurs et d'un séminaire régulier, que comme une véritable équipe de recherche, autant sur le plan des options scientifiques que s'agissant du pilotage des moyens et des programmes de recherche.

Le rayonnement et l'attractivité académiques du CEMI sont insuffisants : participation limitée aux grands colloques internationaux ou aux programmes de recherche sur appels d'offres, tant au niveau national qu'international ; faiblesse des collaborations pluriannuelles avec d'autres unités de recherche, ne serait-ce qu'à Paris ou à l'intérieur de l'EHESS ; absence d'accueil de professeurs invités ou de post-doctorants.

Le CEMI ne néglige pas la formation par la recherche et l'encadrement de ses doctorants. Mais la faiblesse des moyens, l'absence de recherches collectives dans le cadre d'appels d'offres nationaux ou internationaux, s'ajoutant à la taille sous-optimale de l'unité et à l'orientation très individuelle des recherches menées et, par là, des thèses engagées, laissent penser que l'équipe d'accueil ne prépare que très imparfaitement les jeunes doctorants aux exigences de la recherche académique en sciences économiques, tant sur le plan des méthodologies mobilisées qu'en ce qui concerne la lisibilité et l'évaluation de la production scientifique.

A périmètre inchangé, cette unité est dans une logique de survie et ne paraît pas viable à moyen-terme.

Recommandations

Si l'EHESS n'apporte pas un soutien plus marqué au CEMI, on doit s'interroger sur sa réelle volonté de pérennisation de l'unité. L'éventualité d'un rapprochement avec d'autres unités de recherche telles que le Laboratoire dynamiques sociales et recomposition des espaces (LADYSS - UMR 7533, CNRS - Universités Paris 1, Paris 7, Paris 8, Paris 10), qui est le laboratoire de rattachement de 4 membres associés du CEMI, et/ou avec le Centre de Recherche Europes-Eurasie (CREE - EA 4513, INALCO), qui est le laboratoire de rattachement de 2 autres membres associés du CEMI, constitue une hypothèse scientifiquement crédible qu'il convient sans doute d'explorer.



3 • Appréciations détaillées

Le Centre d'Etudes des Modes d'Industrialisation (CEMI) est une unité de recherche de l'EHESS bénéficiant du statut d'équipe d'accueil. Le CEMI a été créé en 1960 par Charles Bettelheim et les recherches étaient alors centrées sur l'étude des économies de type soviétique, l'économie du développement et l'analyse théorique des fondements du capitalisme, y compris en nouant des croisements avec les autres sciences sociales, tout particulièrement avec l'anthropologie économique ou l'histoire économique et sociale.

Aujourd'hui, le CEMI mène des programmes de recherche relevant de l'analyse institutionnaliste et se propose d'examiner la dynamique des changements institutionnels et des systèmes productifs dans les économies en transition ou en développement et, également, en référence à la diversité des capitalismes.

Appréciation sur la production et la qualité scientifiques

La lisibilité académique de la production scientifique du CEMI ne correspond pas aux exigences d'aujourd'hui de la discipline. Cela s'explique à la fois par la taille de l'unité et par la stratégie de publication mise en œuvre.

Si on se limite aux membres du CEMI à titre principal, on dénombre entre 2007 et 2012 seulement 5 articles publiés dans des revues scientifiques à comité de lecture, tous de niveau C selon la classification de l'AERES. S'y ajoutent cependant, et c'est là un point très positif, une dizaine d'ouvrages, qui s'apparentent à des essais ou à des manuels, et de nombreuses contributions à des ouvrages collectifs ou à des revues professionnelles ou de grande diffusion. Les chercheurs rattachés à titre principal au CEMI sont donc actifs mais ils publient très peu dans les supports académiques reconnus. Ce constat recouvre également les recherches consacrées à la Russie ou destinées à un lectorat russe, et qui ont fait l'objet de publications en langue russe dans des revues de second rang.

On est donc en présence d'une stratégie de soumission et de publication inadaptée aux standards de la profession et l'on ne saurait seulement expliquer ce biais par la spécificité des démarches scientifiques ou des options théoriques retenues, même si cela peut jouer. Il existe de nombreuses revues internationales institutionnalistes ou hétérodoxes, d'un excellent niveau et correctement classées dans les classements académiques. Ainsi, il est significatif de constater que, comparativement au précédent exercice contractuel (2005-2009), les membres associés du CEMI ont très fortement accru leur lisibilité académique en publiant désormais dans des supports internationaux de très bonne qualité : 2 articles de niveau A, 4 articles de niveau B et 3 articles de niveau C selon le classement de l'AERES. Malheureusement, plusieurs d'entre eux ne mentionnent pas leur bi-appartenance, et donc leur rattachement au CEMI, dans la signature de leurs articles.

Pour ce qui est de la stratégie scientifique du CEMI, le bilan 2008-2012 et le projet pour 2014-2018 apportent des éléments clairement identifiés quant au paradigme retenu par l'ensemble des membres du CEMI, notamment en référence à la filiation institutionnaliste et à l'affichage hétérodoxe dont tous se réclament. Mais il est plus difficile d'identifier précisément, pour chacune des grandes thématiques, ce que sont les cadres théoriques ou les appareils conceptuels privilégiés, ce que sont les hypothèses analytiques, ce que sont les modes de validation empirique mobilisés ou les bases de données utilisées afin de caractériser les dynamiques institutionnelles et la différenciation des modes de régulation, et, plus encore, ce que sont les résultats saillants de la production scientifique du CEMI. De ce point de vue, la discussion du Comité d'experts avec les membres du CEMI n'a que modérément permis d'avancer dans cette identification. Les 4 axes de recherche révèlent un pluralisme des champs d'études très ambitieux et qui frise l'éclectisme : de la transition institutionnelle dans les économies post-soviétiques aux mécanismes des crises financières ou monétaires, de la diversité des capitalismes au renouvellement de la théorie économique face aux dynamiques institutionnelles.

Cette situation révèle sans doute les choix scientifiques individuels des membres de l'unité. Mais la tutelle de cette unité, en l'occurrence l'EHESS, peut être jugée co-responsable de cette situation, faute d'avoir apporté des moyens de développement à cette unité (budget de fonctionnement de l'ordre de 5 000 € par an, aucun contrat doctoral depuis 2007, aucune affectation de poste de chercheur ou d'enseignants-chercheurs, locaux se réduisant à deux bureaux affectés aux deux permanents de l'EHESS), faute également de ne pas avoir induit un recentrage des thématiques de recherche.

Cette unité est donc dans une logique de survie et ne paraît pas viable à moyen-terme. Telle était la conclusion de la précédente évaluation menée sous l'égide de l'AERES, en 2009, et rien ne semble avoir réellement changé depuis lors.



On doit cependant souligner que les approches menées au CEMI répondent souvent à des questions d'une extrême pertinence qui correspondent à un champ actif de la conjoncture scientifique en économie. Elles s'éloignent à juste titre des exercices formels d'une large part de la production académique. Mais la stratégie de publication retenue, au CEMI comme dans d'autres unités de recherche, contribue à la marginalisation de ce type d'approche en France, ce que l'on doit regretter. D'autant qu'en réponse à la crise et aux insuffisances du courant dominant académique que celle-ci a révélées, ce type de démarche bénéficie d'un regain d'intérêt et d'un décloisonnement à l'échelle internationale avec ce que l'on pourrait appeler la *political economy*, dans une logique pluridisciplinaire associant la sociologie, les sciences de l'entreprise ou la science politique, pensons par exemple à l'économie politique internationale. Il est dommage que l'EHESS n'ait pas soutenu cette communauté scientifique à travers le CEMI.

Appréciation sur le rayonnement et l'attractivité académiques

Le rayonnement et l'attractivité académiques du CEMI sont insuffisants : participation limitée aux grands colloques internationaux, aux programmes de recherche sur appels d'offres, au niveau national, sur le plan bilatéral (type Programmes H. Curien) ou à l'échelle européenne ; faiblesse des collaborations pluriannuelles avec d'autres laboratoires, ne serait-ce qu'à Paris ou à l'EHESS ; absence d'accueil de professeurs invités ou de post-doctorants (à une exception près pour une post-doctorante). C'est d'autant plus étonnant que le CEMI semble disposer d'importants avantages comparatifs sous ce registre.

Il ne semble pas que le CEMI ait piloté un programme de recherche finalisé, de type Action Concertée Incitative (ACI), Programme Cadre de Recherche et Développement Technologique (PCRDT) ou Agence Nationale de la Recherche (ANR), dans les années 2008-2012.

Le directeur du CEMI souligne l'importance du séminaire franco-russe, organisé sur une base semestrielle en collaboration avec l'*Institut de Prévision de l'Economie Nationale de l'Académie des Sciences de Russie*. Mais sur la base des documents transmis au Comité d'experts, on ne connaît pas le contenu scientifique, le programme, ni le débouché des travaux sous la forme de publications, pour les différentes éditions de ce séminaire depuis 2008.

On note cependant la participation de certains membres du CEMI aux comités de rédaction de 5 revues, l'une relevant du champ de l'économie de la transition (*Revue d'Etudes Comparatives Est-Ouest*), une autre de l'économie hétérodoxe (*Revue de la Régulation*), et la direction, par l'un des membres associés du CEMI, d'une collection chez L'Harmattan.

Cette appréciation quant à l'insuffisance du rayonnement et de l'attractivité académiques du CEMI est évidemment liée à la taille de l'unité et à la faiblesse des moyens dont elle dispose. Mais elle révèle également une inadéquation des pratiques de recherche du CEMI, au regard des usages de la recherche en économie, et plus généralement en sciences sociales, en France et à l'échelle internationale.

Appréciation sur l'interaction avec l'environnement social, économique et culturel

Les documents fournis sont relativement imprécis quant à l'ampleur de la participation des membres du CEMI aux programmes de recherche ou de formation à l'échelle européenne ou sur le plan international, aux activités d'étude, d'expertise ou de consultation, gouvernementale ou privée, aux financements obtenus.

Mais il est patent que le CEMI a noué de nombreuses collaborations avec diverses institutions étrangères ou nationales, auprès de décideurs publics et privés, en France et à l'étranger, ou dans le cadre d'une participation à des projets internationaux de type Technical Aid to the Commonwealth of Independent States (TACIS) ou Trans European Mobility Program for University Studies (TEMPUS). Il en est de même s'agissant de l'organisation de colloques, mais aucune précision n'est apportée quant aux dates, aux contenus précis, aux participants, et, surtout, quant aux publications associées. On note également le maintien d'un réseau de relations de longue durée avec des institutions gouvernementales et académiques en Russie, en Afrique du Sud et en Corée du Sud. Il y a là un potentiel de relations et d'interactions avec l'environnement économique dans les pays en transition qui est d'ailleurs exploité par certains doctorants dans leur travail de terrain. Ces contacts ont ainsi facilité l'embauche d'anciens docteurs du CEMI dans le secteur privé.

On note également la publication de plusieurs livres destinés à un vaste lectorat et la participation du directeur du CEMI à de nombreux débats publics dans la période récente. Tout cela doit être porté au crédit de cette unité.



Appréciation sur l'organisation et la vie de l'unité

Le CEMI est présenté dans le rapport et dans le projet comme une unité regroupant 18 membres dont 8 associés. Si l'on se reporte aux standards de l'AERES, le CEMI est en fait constitué de 5 membres à titre principal : 1 directeur d'études et 1 ingénieure relevant de l'EHESS, 1 enseignant-chercheur de l'Université de Cergy-Pontoise, 1 enseignant-chercheur de l'IEP de Rennes et 1 enseignant-chercheur de l'INALCO. Parmi les 5 membres de cette équipe d'accueil à titre principal, 2 seulement sont publiants. S'y ajoutent 6 membres relevant de structures non-académiques ou situées à l'étranger, et 7 membres associés (rattachés à l'Université Paris-Diderot, à l'Université Paris-Nord, à l'INALCO, à l'Université d'Amiens ou à l'ENS) qui effectuent leurs recherches à titre principal dans une autre unité. Tous membres confondus, l'âge moyen de l'équipe est de 48 ans. L'âge moyen des doctorants est de 35 ans.

On est donc en présence d'une unité de très petite taille qui n'atteint pas la taille critique, et qui ne semble pas avoir été soutenue par l'EHESS au cours de la période examinée : aucune affectation de postes de chercheurs permettant la jouvence de l'unité ; aucune affectation d'allocations de recherche ou de contrats doctoraux de la part de l'Ecole doctorale de l'EHESS. Les discussions menées avec le directeur du CEMI et le représentant de la tutelle, en l'occurrence l'EHESS, laissent craindre l'absence d'inflexion à court ou moyen-terme sous ces divers volets.

On ne dispose d'aucune information quant au mode de gouvernance de l'unité. Il ne semble pas qu'il y ait des statuts régissant le fonctionnement de l'unité, et l'on doit déplorer l'absence de Conseil de l'unité. Cela conforte l'hypothèse d'une équipe de recherche déployant ses activités au fil de l'eau sous l'impulsion principale de son directeur. Il est simplement indiqué dans les documents transmis que le règlement intérieur de l'EHESS s'applique au CEMI. On ne connaît pas les clés de répartition et d'affectation des moyens alloués, des très faibles moyens alloués devrait-on dire (5 000 € annuels en moyenne). La discussion avec le directeur du CEMI a cependant révélé que des financements contractuels abondent les ressources de l'unité mais ils transitent par la FMSH (*Fondation Maison des Sciences de l'Homme*) et aucune indication n'est apportée (montants, origines, affectations) dans les documents dont disposait le Comité.

Le séminaire du CEMI semble jouer un rôle fondamental dans la vie collective du CEMI et les doctorants ont été particulièrement élogieux à ce sujet, considérant celui-ci comme le lieu privilégié de discussion scientifique et, plus encore, comme la marque d'appartenance à un collectif de recherche. Ce séminaire se déroule *grosso modo* à un rythme bimensuel. On dénombre en effet : en 2008, 7 séminaires ; en 2009, 8 séminaires ; en 2010, 6 séminaires ; en 2011, 6 séminaires ; en 2012, 6 séminaires. C'est un séminaire hybride combinant, au fil du temps, des présentations d'ouvrages déjà publiés, de papiers de recherche en cours ou d'articles, de la part de membres du CEMI, chercheurs seniors ou doctorants, ou de la part d'invités extérieurs.

En résumé, le CEMI fonctionne plus comme un *centre-réseau*, autour de deux membres de l'EHESS et d'un séminaire régulier, que comme une véritable équipe de recherche, autant sur le plan scientifique que s'agissant du pilotage des moyens et des programmes de recherche. Si cette unité est considérée sous cet angle, l'organisation et la vie de l'unité peuvent être considérées comme satisfaisantes. En revanche, si l'on se réfère à la structuration et au pilotage scientifique et organisationnel d'une véritable unité de recherche, l'évaluation conduit à une appréciation beaucoup plus sévère. En tout état de cause, l'attachement exprimé par la tutelle à l'existence du CEMI et à la préservation d'une recherche économique atypique et ouverte à la pluridisciplinarité ne s'est nullement traduit par un soutien effectif et cela pose la question de la réelle volonté de pérennisation de l'unité.

Appréciation sur l'implication dans la formation par la recherche

Les documents fournis apportent peu d'éléments sur l'origine des doctorants, les sujets de thèse, le devenir précis des docteurs, les relations avec l'Ecole doctorale de l'EHESS... et l'on est réduit à utiliser les tableaux de présentation chiffrée des ressources humaines du CEMI pour évaluer la formation doctorale.

Entre 2007 et 2012, on dénombre 22 soutenances de thèses dans le cadre du CEMI. Cela représente un flux de 3,6 thèses par an, ce qui est tout à fait honorable pour une unité de cette taille. Plusieurs volets attirent l'attention. Sur les 22 thèses soutenues, 10 ont été dirigées par le directeur du CEMI, et les 12 autres l'ont été par des directeurs de recherche n'appartenant pas à l'unité, ni en tant que membre à titre principal, ni en tant que membre associé. Tous ces docteurs semblent avoir obtenu préalablement leur master à l'EHESS. Aucun d'entre eux n'a bénéficié d'un financement (à une exception près, concernant un doctorant coréen). L'âge moyen des docteurs, au moment de leur



soutenance, est de 35 ans et demi, ce qui est élevé. La durée moyenne de préparation d'une thèse est de 6,9 ans, ce qui est notoirement excessif. Sur les 24 docteurs, 8 occupent un emploi dans le secteur privé, 4 dans l'administration, 2 suivent un stage post-doctoral, 1 enseigne dans un établissement privé et 1 seul a entamé une carrière universitaire en Algérie. Le devenir professionnel des docteurs est présenté dans le rapport du CEMI comme étant excellent, tous ayant un emploi. Mais on ne connaît pas précisément le niveau statutaire de ces débouchés et il n'y a eu aucun débouché académique en France, au titre de chercheur ou d'enseignants-chercheurs, pour un docteur du CEMI depuis 2007. Il semble qu'aucun docteur du CEMI n'ait obtenu l'inscription sur la liste de qualification aux fonctions de MCF en 5^{ème} section du CNU. Mais on ignore le nombre de candidatures à la qualification éventuellement déposées par les docteurs du CEMI.

Il y a à ce jour 24 doctorants. On ne dispose pas des informations afférentes aux sujets de thèses, aux financements éventuels dont ils pourraient bénéficier, à la durée écoulée depuis leur première inscription. Tout au plus peut-on apprendre que leur moyenne d'âge est de 35 ans. En ce qui concerne les directions de thèses, 1 est dirigée par un membre associé, 3 par une enseignante-chercheur rattachée au CEMI à titre principal et 20 thèses sont dirigées par le directeur du CEMI, ce qui paraît déraisonnable.

On ne dispose d'aucun élément d'appréciation quant à la politique menée en matière de thèses en co-tutelle, dans la recherche de financements doctoraux, publics ou de type CIFRE, ou en ce qui concerne les stages post-doctoraux. Aucune information n'est fournie quant aux enseignements ou aux séminaires méthodologiques délivrés par l'Ecole doctorale après le M2, et donc quant à l'articulation entre le Master et le Doctorat. On a peu d'éléments quant à l'importance de l'implication des membres du CEMI dans les enseignements de master à l'EHESS ou dans d'autres universités (Paris Ouest Nanterre-La Défense, notamment).

En ce qui concerne l'orientation scientifique des thèses, la discussion menée avec un panel de doctorants, lors de la visite du Comité d'experts, sur la base sans doute d'un échantillon incomplet, a laissé apparaître une extrême variété de sujets, tant sur le plan thématique qu'en ce qui concerne les littératures de référence ou les méthodologies de recherche. S'il y a là une marque de pluralisme que les doctorants apprécient, cela ne peut pas favoriser les synergies de recherche parmi eux. A partir de ce panel de doctorants, on pourrait juger que certains sujets de thèses sont démesurément ambitieux, ce qui peut expliquer, au-delà des conditions matérielles difficiles que beaucoup doivent affronter, la durée excessive de préparation des thèses et la quasi-absence de publications dans des revues à comités de lecture de la part des doctorants alors même que la durée moyenne de gestation des thèses est proche de 7 ans.

Les doctorants rencontrés ont manifesté une adhésion très forte à la culture pluraliste et à l'identité scientifique du CEMI. Ils semblent satisfaits de l'encadrement assuré par leurs directeurs de recherche respectifs. Ils sont incités à présenter leurs travaux dans le séminaire du CEMI. Mais seule une minorité d'entre eux semble avoir répondu à cette incitation : sur les 24 doctorants actuels, seulement 2 d'entre eux ont présenté au moins 1 contribution au séminaire du CEMI. Ils ne bénéficient d'aucune salle de travail en propre, ni de droits de tirages d'articles ou de reproduction de documents. Ils peuvent accéder à certains soutiens financiers pour des travaux de terrain ou des participations à des colloques, non pas de la part du CEMI (même si cela est toujours possible) mais surtout dans le cadre de l'Ecole doctorale de l'EHESS, à l'occasion d'appels d'offres semestriels.

En résumé, le CEMI ne néglige pas la formation par la recherche et l'encadrement de ses doctorants. Mais la faiblesse des moyens, l'absence de recherches collectives dans le cadre d'appels d'offres nationaux ou internationaux, s'ajoutant à la taille sous-optimale de l'unité et à l'orientation très individuelle des recherches menées et, par là, des thèses engagées, laissent penser que l'équipe d'accueil ne prépare que très imparfaitement les jeunes doctorants aux exigences de la recherche académique en sciences économiques, tant sur le plan des méthodologies mobilisées qu'en ce qui concerne la lisibilité et l'évaluation de la production scientifique.

Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans

Le projet présenté pour 2014-2018 n'apporte que très peu d'inflexions vis-à-vis de l'existant. On retrouve la structuration en *noyaux de recherche*, qui s'apparentent plus à des regroupements de recherches individuelles qu'à des programmes de recherche : études de la transition, économie des institutions, finances et régulations, économie de la mondialisation. On voit mal comment des synergies pourraient être exploitées sur la base d'une programmation aussi étendue. Au-delà d'une présentation thématique finalement très proche de la structuration des recherches figurant dans le bilan 2007-2012, le Comité exprime les mêmes interrogations pour l'avenir : le cadrage théorique paraît excessivement général ; la multiplication des champs d'application concrets conforte l'impression d'éclectisme ; les modèles de référence théoriques ou les modes de validation empirique, fussent-ils divers, ne sont pas explicités ; la stratégie de publication à l'échelle de l'unité (ciblage des revues, sélection des colloques visés par



les membres du CEMI) n'est pas explicitée. Plus généralement, l'ambition du projet scientifique paraît sans rapport avec la taille de l'unité et la logique d'un *centre-réseau* comprenant un nombre élevé de membres associés.

Les conclusions du comité de visite à propos de la production et de la qualité scientifique de l'unité au cours de la période 2008-2012 ne sont pas infirmées par la stratégie et le projet à 5 ans du CEMI : la viabilité à moyen terme de cette unité est plus qu'incertaine. Si l'EHESS n'apporte pas un soutien plus marqué au CEMI, on doit s'interroger sur sa réelle volonté de pérennisation de l'unité. De ce point de vue, l'éventualité d'un rapprochement avec d'autres unités de recherche telles que le Laboratoire dynamiques sociales et recomposition des espaces (LADYSS - UMR 7533, CNRS - Universités Paris 1, Paris 7, Paris 8, Paris 10), qui est le laboratoire de rattachement de 4 membres associés du CEMI, et/ou avec le Centre de Recherche Europes-Eurasie (CREE - EA 4513, INALCO), qui est le laboratoire de rattachement de 2 autres membres associés du CEMI, constitue une hypothèse scientifiquement crédible qu'il convient sans doute d'explorer.



4 ● Déroulement de la visite

Date de la visite : 5 février 2013.

Début : 9h00

Fin : 17h00

Lieu(x) de la visite :

Institution : EHESS

Adresse : 95 boulevard Raspail, 75006 Paris

Déroulement ou programme de visite :

09h00 - 10h00:	réunion à huis clos du comité
10h00 - 12h00:	présentation du bilan et du projet par le directeur de l'unité et son équipe, avec discussion
12h00 - 13h00:	déjeuner commun avec l'équipe
13h30 - 14h30:	discussion avec la tutelle
14h30 - 15h00:	discussion avec les représentants du personnel
15h00 - 16h00:	discussion avec les doctorants
16h00 - 17h00:	réunion a huis clos du comite

Points particuliers à mentionner :

La première visite, prévue les 20 et 21 novembre 2012 a dû être annulée suite à l'hospitalisation imprévue du directeur de l'unité. Elle a donc été reprogrammée le 5 février 2013.

La représentante du personnel n'a pas souhaité rencontrer le comité à huis clos ; elle a participé aux discussions de la matinée.



5 • Statistiques par domaine : SHS au 10/06/2013

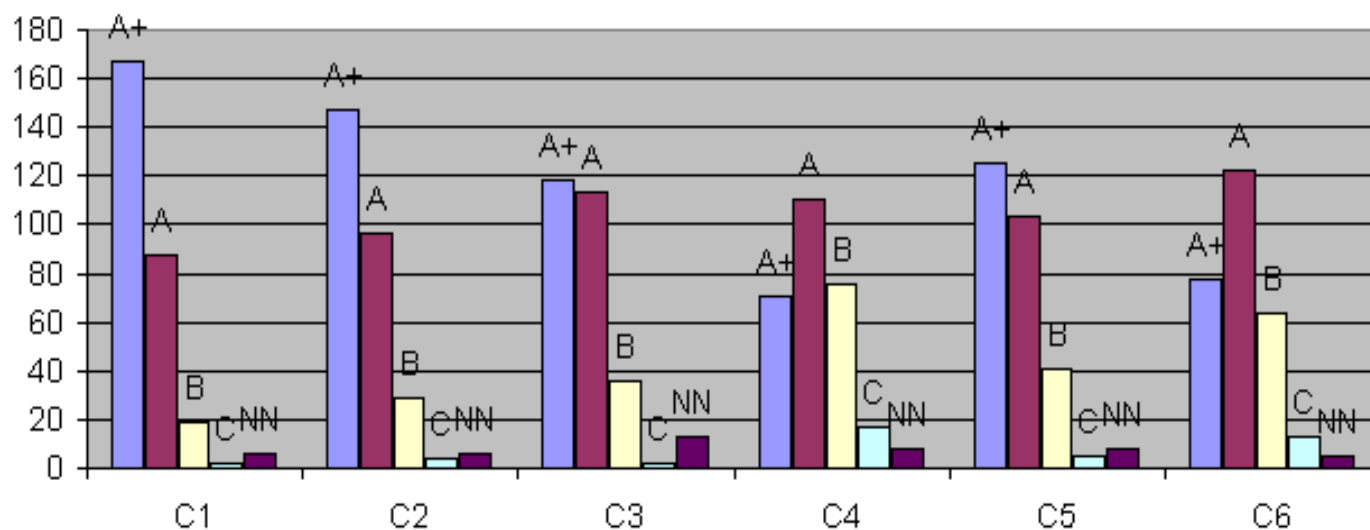
Notes

Critères	C1 Qualité scientifique et production	C2 Rayonnement et attractivité académiques	C3 Relations avec l'environnement social, économique et culturel	C4 Organisation et vie de l'entité	C5 Implication dans la formation par la recherche	C6 Stratégie et projet à cinq ans
A+	167	147	118	71	125	78
A	88	96	113	110	103	122
B	19	29	36	76	41	64
C	2	4	2	17	5	13
Non Noté	6	6	13	8	8	5

Pourcentages

Critères	C1 Qualité scientifique et production	C2 Rayonnement et attractivité académiques	C3 Relations avec l'environnement social, économique et culturel	C4 Organisation et vie de l'entité	C5 Implication dans la formation par la recherche	C6 Stratégie et projet à cinq ans
A+	59%	52%	42%	25%	44%	28%
A	31%	34%	40%	39%	37%	43%
B	7%	10%	13%	27%	15%	23%
C	1%	1%	1%	6%	2%	5%
Non Noté	2%	2%	5%	3%	3%	2%

Domaine SHS - Répartition des notes par critère





6 ● Observations générales des tutelles

PhC/DD/4-2013
Le président

Paris, le 22 avril 2013

Monsieur Pierre Glaudes
Directeur de la Section des Unités de
Recherche
Agence d'évaluation de la recherche et de
l'enseignement supérieur (AERES)
20 rue Vivienne
75002 Paris

Objet : Réponse au rapport d'évaluation du Centre d'études des modes d'industrialisation

La Présidence de l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS) a pris connaissance avec grande attention de l'évaluation de Centre d'études des modes d'industrialisation (CEMI). Les remarques faites par le Comité de visite appellent deux types de réponse.

- Les premières s'attachent à livrer des informations complémentaires et remettre en contexte des opinions émises par l'avis de l'AERES ;
- Les secondes consistent à analyser les propositions du Comité et de leur apporter une réponse circonstanciée (Cf. recommandations page 4 et Conclusion page 9).

Informations complémentaires et mise en contexte de l'évaluation du CEMI

Le Comité de visite remarque très justement « le fonctionnement particulier, en réseau, de l'unité (qui conduit à présenter dans le tableau l'ensemble des membres qui sont des chercheurs rattachés à l'EHESS ». En effet seuls deux membres appartiennent à l'EHESS (un directeur d'études et une ingénieure d'études), autour de ce noyau sont assemblées trois populations : des chercheurs isolés rattachés au CEMI, des associés membres issus d'une autre unité de recherche, des chercheurs travaillant hors du monde académique français. Le fonctionnement du CEMI est bien celui d'un « centre-réseau ». Ce point établi, l'estimation de la proportion de « publiants » est très délicate sauf à définir très précisément le statut de chacun. Si les effectifs retenus ne sont que ceux des membres de l'EHESS, il est assez logique que seul le Directeur d'Études soit publiant. S'agissant de membres associés, n'appartenant pas toujours au monde académique ou à la discipline de sciences économiques, déclarant des publications dans leurs unités de rattachement principal, les critères d'évaluation ne peuvent être rabattus sur les seules normes des sciences économiques pour des enseignants-chercheurs à plein temps. La prise en considération de livres, de chapitres d'ouvrage ou des articles dans des revues étrangères¹ ou d'autres disciplines modifie de façon substantielle la proportion de « publiants ». Selon les critères appliqués, il est ainsi possible de considérer que les « publiants » représentent de 47% à 80% des membres de l'unité.

La stratégie de publication est le fruit de tensions que le Comité de visite identifie parfaitement en remarquant que les approches menées au CEMI « s'éloignent à juste titre des exercices formels d'une

¹ Ainsi ne sont pas considérées dans la liste de l'AERES, la revue de l'Académie des Sciences de Russie (*Problemy Prognozirovaniya*) revue d'ailleurs faisant l'objet d'une co-publication en Anglais (*Studies in Russian Economic Development*) par l'Université de Duke ou la revue *Yekonomicheskie i Sotsial'nye Peremeny*, éditée par l'Académie des Sciences de Russie, co-publiée en Russe et en Anglais et dont le conseil scientifique comprend des chercheurs français, finlandais, et chinois.

large part de la production académique ». Il n'est donc guère surprenant que l'appréciation sur la qualité des revues puisse être différente entre l'AERES et la direction du CEMI. Par exemple, là où le Comité de visite ne voit aucune publication issue du séminaire franco-russe organisé en collaboration avec l'Institut de Prévision de l'Economie Nationale de l'Académie des Sciences de Russie, la direction du CEMI en identifie cinq dans des revues scientifiques à comité de lecture et la publication d'un livre collectif :

- J. Sapir : « La Russie dans la crise internationale 2008-2009 : un premier bilan », *Revue d'études comparatives est-ouest*, vol. 41, n° 3, septembre 2010, pp. 5-42.
- T. Speranskaia : Analyse du développement du système bancaire russe du point de vue de la présence de l'Etat. Parallèles avec le système bancaire chinois », *Problemy Prognozirovanija (Problèmes de Prévisions)*, n°2, vol. 20, 2009, Moscou.
- J. Sapir : « Rossija i mirovoj krizis » [La Russie et la crise mondiale], in *Yekonomitcheskie i Sotsial'nye Peremeny [Les Changements Sociaux et Économiques]* revue de l'Académie des Sciences de Russie, vol. 4, n°12, 2010, pp. 24-47.
- J. Sapir : « Crisis of the Euro Zone and the Prospects of the Euro », in *Studies in Russian Economic Development*, Vol. 22, n° 3, 2011, pp. 225-236.
- J. Sapir : « Krizis evrozony i perspektivy evro », [La crise de la zone Euro et les perspectives de l'Euro] in *Problemy Prognozirovanija*, n° 3 (126), 2011, pp. 3-18.
- direction de J. Sapir en collaboration avec trois chercheurs russes : *La Transition Russe, Vingt Ans Après*, (avec V. Ivanter, D. Kuvalin et A. Nekipelov), Éditions des Syrtes, Paris-Genève, 2012.

En raison de ses thèmes de recherche, des problématiques développées ou de la méthodologie utilisée, le CEMI est amené à produire des publications scientifiques dans des cadres adaptés et parfois dans des revues qui ne sont pas reconnues par l'AERES (publiées en Russie ou en Corée du Sud). La singularité du CEMI est d'être peu présent auprès des agences française de financement de la recherche tandis qu'il est intervenient auprès de l'Institut de Prévision de l'Économe Nationale de l'Académie des Sciences de Russie ou de la Direction of Trade and Industry – Ministry of Industry en Afrique du sud.

L'absence de financement des docteurs du CEMI n'est malheureusement pas une singularité de cette unité, mais l'illustration d'un déficit criant de contrats doctoraux attribués à l'EHESS. La durée des doctorats ne peut qu'en être accrue. L'insertion dans des emplois de recherche académique fut possible pour de nombreux anciens doctorants du CEMI devenus enseignants-chercheurs à une époque sans doute plus favorable (C. Durand, E. Magnin, P. Koleva, A. Labrousse, J. Vercueil, C. Vincensini tous Maître de Conférences dont 2 – MM. Durand et Vercueil - ont passé l'Habilitation à Diriger des Recherches). Compte tenu du faible nombre de postes de chercheurs à l'université, de nombreux doctorants se destinent désormais au secteur privé ou à des postes dans des grandes administrations. La thèse doit donc être aussi vue comme un niveau de diplôme préparant à des formes spécifiques de professionnalisation. Dans ce contexte, le CEMI assure un débouché à tous les doctorants réellement encadrés par des membres du centre. Tous les doctorants ayant soutenu leur thèse au CEMI de 2008 à 2012 ont eu un emploi fixe (universitaire ou non) dans l'année qui a suivi leur thèse.

KIM	Kye-Hwan	Haut fonctionnaire au KIET, gouvernement de la Corée du Sud.
EL MOUTAOUKIL	Abdelkader	Travaille dans une société de droit privé (secteur pétrolier) en Algérie.
ENGOIAN	Alda	Responsable Europe de l'Est pour GDF-Suez
OUAREM	Nacer	Responsable de secteur à la SONATRACH (Algérie)
SPERANSKAIA	Tatiana	Vice-responsable de ROSNEFT-Trading SA à Genève.
STULIC	Vera	Consultante.
GOREN	Nergis	Responsable de département à la chambre de commerce Russo-Turque
DOSQUET	Yaël	Enseignant du secondaire
MINVIELLE	Nicolas	Maître de Conférence (associé) à l'Université d'Angers
NEKMOUCHE	Jugurta	Maître de conférence à l'Université de Tizzi-Ouzou (Algérie), directeur de département.

Les perspectives du CEMI

La définition de nouvelles perspectives pour le CEMI est un préalable car tout recrutement de l'EHESS au bénéfice du Centre suppose de mobiliser l'Assemblée des enseignants de l'École autour d'un projet novateur et garant d'un développement. Construire une stratégie compatible avec les orientations propres du CEMI centrées sur les économies en transition et le paradigme institutionnaliste s'impose donc comme point de départ à toute réflexion.

Trois orientations peuvent être identifiées :

- La première serait une économie du développement qui capitaliserait les acquis d'une tradition interdisciplinaire et bénéficierait de l'apport de l'anthropologie économique, de la sociologie, de l'histoire économique et des sciences politiques. Cette voie rencontre des recompositions fortes en cours notamment au sein des établissements du PRES HéSam.
- L'intérêt porté aux économies de transition serait une seconde orientation qui suppose de réunir des spécialistes d'autres transitions économiques, en Asie notamment.
- Constituer un pôle réuni par le souci de développer des approches hétérodoxes comporterait un risque d'isolement et de marginalisation accru sans garantir une cohérence des cadres théoriques et des préoccupations scientifiques. Les initiatives en faveur du renouveau des théories économiques trouvent place dans un ensemble d'initiatives au sein de l'EHESS qui ne se concentre pas sur le CEMI.

L'EHESS ne s'oppose à aucune association avec les centres mentionnés pas l'avis de l'AERES sur le CEMI - « le Laboratoire dynamiques sociales et recomposition des espaces (LADYSS - UMR 7533, CNRS - Universités Paris 1, Paris 7, Paris 8, Paris 10), qui est le laboratoire de rattachement de 4 membres associés du CEMI, et/ou avec le Centre de Recherche Europe-Eurasie (CREE - EA 4513, INALCO), qui est le laboratoire de rattachement de 2 autres membres associés du CEMI ». Remarquons simplement que le LADYSS a déjà cinq tutelles, que le CREE est un centre de lettres et de sciences humaines disposant de peu de liens avec l'économie. Face à cette situation L'EHESS se donne le temps de la réflexion qu'elle conduira dès le second semestre 2013 au regard des recompositions en cours.

Le comité de visite de l'AERES regrette que l'EHESS n'ait pas soutenu un courant de recherche critique répondant aux insuffisances du courant dominant académique révélées par la crise. Cette proposition pleinement respectable introduit cependant une confusion entre une politique d'établissement qui mérite d'être débattue et un soutien à l'un de ses centres d'économie considéré par le Comité de visite comme le lieu logique de développement de ces courants. La stratégie de l'École n'est pas, à cette étape, de construire un centre portant seul l'approche hétérodoxe, elle agit sur l'ensemble des forces en présence pour contribuer aux évolutions des approches économistes. Le CEMI, centre actif représentant une orientation singulière, dispose d'atouts que lui confère en particulier la force de son réseau et ses terrains de recherche originaux, il ne représente pas cependant l'intégralité des engagements de l'École et prend place dans cet ensemble.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués!



Pierre-Cyrille Hautcœur